

POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA DÉFINITION DES BASSINS DE VIE ALAIN BOURDIN (IFU), JUILLET 2013

Première partie 4
Deuxième partie 5
Troisième partie 6
Quatrième partie 9
Cinquième partie 11

Comment organiser le système du Grand Paris ? Cette question générale se pose en termes différents selon que l'on considère l'économie et son dynamisme, l'organisation politique ou la vie quotidienne de ceux qui y vivent et y travaillent.

La logique des clusters comme pôles de développement, celle de la « configuration urbaine exceptionnelle » (selon Pierre Veltz) que représente l'ensemble formé par les espaces économiquement les plus dynamiques du Grand Paris et ceux des métropoles françaises, fortement reliés par le TGV, s'imposent si l'on se considère la compétitivité. Celle de la centralité parisienne si l'on considère l'attractivité touristique et celle des industries du luxe. Elles s'articulent fort mal avec une logique d'organisation politique saturée du poids de l'histoire et surtout avec le fonctionnement de la ville au quotidien, qu'il s'agisse de l'économie « ordinaire » ou de la vie quotidienne des usagers-habitants. Les données statistiques donnent des indications inquiétantes (augmentation de la part contrainte des budgets, aggravation de la situation des revenus les plus bas). Les sondages d'opinion révèlent que de nombreux habitants de l'île de France, dans les catégories moyennes et supérieures, souhaitent partir ailleurs. Le confort urbain des habitants et le fonctionnement quotidien d'une métropole qui est d'abord une grande agglomération très peuplée peuvent sembler sacrifiés aux logiques de l'attractivité et de la compétitivité, les populations les plus fragiles et les

territoires qui les abritent étant les premiers sacrifiés.

Mais, au cours des débats récents on a plus vu s'exprimer l'opposition à ces logiques dominantes, la revendication d'une répartition plus équitable des ressources ou d'une redistribution des pouvoirs qu'une véritable analyse de la logique du quotidien et de ce qu'implique sa prise en compte.

Or l'enjeu politique du Grand Paris – faut-il le rappeler ? – ne se situe pas dans la confrontation des logiques et le triomphe de l'une ou l'autre, mais dans leur composition pour organiser – en prenant les mots au sérieux – une métropole attractive, créative et créatrice d'activité, mais aussi vivable – si possible agréable à vivre – pour tous.

Certes un projet pour l'avenir ne se déduit pas mécaniquement d'un constat, mais il commence par une recherche d'optimisation de ce qui existe, ne serait-ce que pour trouver les points qui nécessitent la rupture et construire une vision de l'action à mener. Il risque sinon de ne rester que le volontarisme technocratique ou ce qui s'auto-proclame utopie et n'est souvent – faute d'imaginer vraiment une société idéale et d'en proposer l'expression urbanistique – qu'un jeu avec les images.

L'exploration de la logique du quotidien constitue donc un objectif majeur pour définir un projet métropolitain et, en particulier, son inscription dans des circonscriptions territoriales.

PREMIÈRE PARTIE

Dès que l'on vise autre chose que la compétitivité, les analyses de l'île de France se focalisent sur la mobilité et la relation domicile-travail. Le projet de métro du Grand Paris a en outre contribué à focaliser l'attention sur les infrastructures.

Effectivement, il n'y a guère de discussion possible sur les points suivants :

- La relation domicile/travail contraint fortement l'organisation de la vie quotidienne des franciliens et le fonctionnement du système de mobilité de l'agglomération parisienne.
- Il existe un marché du travail qui couvre la métropole parisienne au sens large, c'est à dire au delà même des limites de l'aire urbaine. Le fait que ce marché forme une unité n'empêche pas qu'il se découpe en sous unités, par secteurs ou par niches d'une part, à différentes échelles territoriales d'autre part.
- Pouvoir travailler loin de chez soi est une nécessité, du point de vue du marché du travail et du point de vue de l'accès à l'emploi pour la plupart des catégories professionnelles, mais **il n'y a pas de fatalité économique ou sociale qui impose que tout le monde le fasse**. Au contraire, s'il en allait ainsi cela rendrait très problématique le fonctionnement de l'agglomération (sans parler du coût

énergétique et environnemental – même avec un usage plus important des transports en commun) et alourdirait les conditions de vie d'une partie de la population.

- D'ailleurs, même si la tendance a été dans les dernières décennies à la diminution de l'emploi proche du domicile, il n'en existe pas moins une part significative de la population qui travaille dans une relative proximité de son domicile. Korsu, Orfeuil et Massot¹ considèrent que **les 2/3 des habitants de l'île de France sont « bien localisés »**, c'est à dire à moins de 30 minutes de leur lieu de travail, ce qui d'ailleurs ne correspond pas nécessairement à une grande proximité mais plutôt à une distance-temps acceptable. L'analyse des pôles-réseaux-territoires mis en évidence par Christian Devillers et son équipe, montre qu'au moins dans certaines zones de l'île de France, une part significative de la population travaille vraiment dans la proximité de son lieu de résidence.

- Dans l'organisation des déplacements domicile/travail les infrastructures jouent un rôle décisif, qu'il s'agisse des lignes ferroviaires ou des grands équipements routiers. Leur proximité est recherchée par ceux qui travaillent loin de chez eux et les entreprises se sont souvent localisées auprès d'elles, comme cela s'est observé dans la période récente autour de la francilienne.

¹ Korsu E., Massot M-H, Orfeuil J-P. 2012 *La ville cohérente. Penser autrement la proximité*. La documentation Française.

DEUXIÈME PARTIE

Le rapprochement du domicile et du travail constitue donc un enjeu pour l'aménagement du Grand Paris et l'on ne peut se contenter de raisonner en termes de fluidification du marché du travail et des déplacements grâce à des infrastructures lourdes, fussent elles vouées aux seuls transports en commun. Il est alors légitime et utile de travailler sur **l'optimisation des éléments de la situation actuelle que l'on peut considérer comme positifs. L'analyse des pôles-réseaux-territoires permet d'attirer l'attention sur des territoires d'autant plus stratégiques pour cette optimisation que faciliter les déplacements de ceux qui habitent déjà près de leur lieu d'emploi constitue un objectif plus réaliste que les déplacements de population ou d'activités.**

Toutefois, on doit prendre en compte dans le raisonnement la diversité des situations. Travailler à proximité de chez soi n'a pas le même sens selon le niveau de qualification, le type d'activité ou de contrat de travail, ou selon l'organisation de l'unité de consommation (autrefois ménage) : entre le commerçant qui habite à proximité immédiate de son lieu d'activité et travaille pour une clientèle purement locale et la femme qui exerce un emploi à temps partiel proche, alors que son mari exerce un emploi qualifié avec un CDI à une grande distance, la différence est considérable. Encore ne

s'agit il là que de deux cas de figure parmi un grand nombre. Pour développer une action d'optimisation efficace, il est indispensable de disposer d'une connaissance très fine des divers cas de figure.

Par ailleurs on doit réviser en doute une affirmation assez généralement admise : le caractère structurant du travail et donc des déplacements qu'il entraîne sur le mode de vie. Personne ne songe à nier que le travail fait peser une contrainte forte sur la vie quotidienne. Mais est-il pour autant ce autour de quoi le reste s'organise ? On peut imaginer par exemple que la vie du Week-End concentre tout ce que l'on ne peut pas faire pendant les jours ouvrables et qu'elle permet de développer des logiques totalement opposées, y compris en matière de déplacement. La prise en compte de cette dernière nuance est évidemment centrale si l'on veut passer du territoire stratégique pour le rapprochement domicile/travail au « bassin de vie ».

Avec cette notion de bassin de vie apparaît un débat essentiel : peut on à partir de la géographie du rapport emploi /résidence déduire des unités de consommation et de vie sociale sur lesquelles s'appuyer pour organiser les services urbains, l'implantation des équipements et la « gouvernance » ?

TROISIÈME PARTIE

La notion de bassin de vie a été développée à propos de ce que d'autres ont appelé des « villes-pays », c'est à dire pour rendre compte, au delà des découpages traditionnels et en ne s'appuyant pas que sur l'emploi, des unités réelles de la consommation et de la vie sociale dans des zones qui s'organis(ai)ent autour de petites capitales pourvoyeuses d'équipements et de services. La localisation des équipements constituait le critère majeur, ce qui pouvait conduire à créer des artefacts, mais, en général, cela rendait assez fidèlement compte des pratiques réelles, et le glissement vers l'idée que cela constituait une unité sociale, une « communauté » se révélait souvent justifié.

Dans le cas d'un espace métropolitain, la notion de bassin de vie, et même de sous bassin de vie, suppose un primat de la proximité dans l'organisation de la vie quotidienne et dans la production des liens sociaux. Elle suppose également que tout le monde fonctionne de la même façon et notamment qu'il existe des unités territoriales qui sont suffisamment fortes pour imposer un cadre de proximité, c'est à dire pour qu'une grande majorité de ses habitants en fasse son espace de proximité, aussi bien pour les activités fonctionnelles que pour les relations sociales, les loisirs, l'expression de soi, l'activité citoyenne.

Or, l'état actuel des connaissances, conduit plutôt à postuler que chacun –ou au moins chaque unité de consommation- organise sa vie quotidienne à partir de son lieu de résidence (au sens étroit : le logement), en fonction des contraintes qui lui sont spécifiques, de ses choix, de ses goûts et de ses engagements sociaux. A partir de là, chacun cherche à accéder à un ensemble de ressources (scolaires, d'approvisionnement, de loisirs, de sociabilité etc.) et s'organise de façon spécifique (en fonction de rationalités ou d'irrationalités diverses) pour y parvenir. Les échelles à laquelle cela s'opère varient selon l'offre mais aussi selon les milieux sociaux et les âges. Ce que Vincent Kaufmann et d'autres appellent la motilité c'est à dire la capacité à se déplacer (qu'elle soit effectuée ou non) que possède un individu² s'applique à l'échelle d'organisation de la vie quotidienne : certains n'ont aucune difficulté à aller rechercher les ressources qui leur conviennent loin de chez eux (en distance) et dans des univers très différents (par exemple celui du luxe parisien ou celui d'un marché ethnique fonctionnant en circuit fermé - pour qui n'appartient pas à la communauté qui l'organise). De la même manière

² Je peux, compte tenu de mes ressources économiques, de mon savoir-faire et de mes relations sociales, de ma capacité à me débrouiller avec les cartes, les divers objets techniques et les informations, avoir une grande facilité à me déplacer, donc un grand potentiel de mobilité (motilité) et ne pas m'en servir, alors que d'autres qui se déplacent plus que moi, le font sous contrainte et avec difficulté parce qu'ils n'ont pas vraiment les compétences techniques et sociales pour le faire.

l'idée que l'on se fait des ressources accessibles et de celles qui sont souhaitables est éminemment variable. Certains habitants qui ont peu de moyens économiques et des attentes précises (pour des raisons culturelles) ou importantes (parce qu'ils ont des idées claires sur ce qui est désirable) développent des réseaux à l'échelle de l'île de France pour trouver des « bons plans » quand d'autres, qui ont à peu près le même niveau de ressources mais moins de capacité sociale (et de motilité) restent tributaires des ressources disponibles dans leur proximité immédiate.

Ainsi se construit un territoire de vie, qui est en fait un réseau territorialisé, avec des points forts (des hauts lieux), des itinéraires et des tunnels³. Les modalités de cette construction sont liées à des facteurs purement individuels (ou familiaux), y compris une histoire de vie et un parcours résidentiel, mais ceux-ci restent influencés ou déterminés par une position sociale, une culture, un ou des groupes sociaux de référence. Elle est en outre toujours structurée par trois facteurs (que les individus interprètent et traitent de manière différente) : la commodité, la maîtrise et la sociabilité. Si j'ai choisi de faire du sport lors de la pause de midi à côté de mon lieu de travail (ce qui devient banal chez les cadres) c'est probablement en grande partie pour des raisons de commodité. Il en va de même si je réalise une partie de mon approvisionnement sur mon itinéraire

³ Des espaces que l'on traverse mais qui ne comptent pas.

de retour (automobile, ou entre la gare et mon domicile). La volonté d'habiter à proximité de l'école où on veut inscrire ses enfants relève plutôt de la maîtrise et, au passage, l'influence bien connue de la réputation des écoles sur les choix de localisation résidentielle dans les catégories moyennes est probablement, pour ces catégories et pas pour d'autres, une contrainte majeure qui vient contredire d'autres critères de choix. La sociabilité n'implique pas nécessairement que l'on recherche ses semblables sociaux, comme le pensent les obsédés de la dénonciation de l'entre soi. Sa recherche se satisfait plus habituellement d'une ambiance propice au développement de relations superficielles (le marchand de journaux avec lequel on échange quelques mots) d'une densité urbaine pacifiée (assez bien représentée par le quasi-mythe du Bas-Montreuil), ou de la participation à une activité plus ou moins collective, surtout si elle n'engage pas trop : Paris-plage (et les bords de la Seine dès la belle saison) est devenu l'occasion de pique-niques de masse en petit groupes : chacun est dans son groupe mais tout le monde fait la même chose, ce qui crée une solidarité. Libres ensembles dirait F. de Singly.

Le caractère individuel de la construction des territoires de vie n'empêche pas les ressemblances et les recouvrements, ce qui aboutit à des phénomènes d'agrégation qui **produisent des territoires partagés mais pas nécessairement collectifs, ce qui pourrait-être une définition des bassins de vie.** Cependant il arrive que la

dimension collective s'impose. Dans ce cas c'est en général à l'échelle du quartier ou de la commune si elle est petite. Le sentiment d'une identité territoriale peut prendre force : c'est certainement le cas avec certaines catégories de jeunes des « cités », comme ce peut être le cas avec la population bourgeoise traditionnelle des quartiers chics. Ou simplement une forte référence au quartier dont on ne se sent pas véritablement membre, mais qui apparaît comme un espace protégé ou maîtrisable par rapport à un monde extérieur dangereux ou incompréhensible. Ou encore la référence très étroite à un groupe, que l'on veut imiter ou dont on veut devenir membre et dont on essaie d'imiter les pratiques et donc de rechercher les lieux privilégiés (c'est partiellement sur ce ressort que joue la création des « endroits à la mode »). Les motifs ne sont pas les mêmes, mais les résultats se ressemblent : les territoires de vie individuels se moulent dans d'autres territoires.

Reste que la construction de territoires de vie dépend également de l'offre. Chacun est plus particulièrement attentif à des attracteurs qui ont du sens pour lui. Certains ne prennent signification que pour un nombre très limité de personnes (tel lieu religieux par exemple). D'autres ont un caractère d'« attrape tout » et deviennent des grands attracteurs pour la vie quotidienne, comme d'autres existent pour le tourisme. C'est le cas de certains centres commerciaux. Mais il existe également des attracteurs discriminants, c'est à dire qui impliquent des choix partagés

entre leurs usagers (les magasins bio, certains équipements culturels⁴ et beaucoup d'autres lieux), des attracteurs ludiques et conviviaux (telle base de loisirs). Tous peuvent atteindre beaucoup d'individus, ce qui n'empêche pas que leur impact puisse être plus grand dans certaines catégories sociales que dans d'autres. Ils entrent en interaction avec des attracteurs purement personnels mais qui peuvent être puissants, par exemple quand ils s'ancrent dans des souvenirs d'enfance.

Rien n'empêche que certains territoires agrègent suffisamment de territoires de vie pour prendre une signification nouvelle, mais celle-ci procède d'un processus complexe et on doit au moins considérer que tous ne rentrent pas dans une même catégorie. Pour y comprendre quelque chose, il importe d'affiner l'analyse et pour commencer de mieux caractériser les différents attracteurs : s'affirment-ils dans la sphère fonctionnelle par des avantages différentiels et lesquels ? Portent-ils des images ou une signification symbolique dans laquelle beaucoup de gens peuvent se reconnaître ? Sont-ils des générateurs d'une ambiance qui attire (parce que festive, rassurante, rapprochant de la nature) ? etc. Plus généralement, **il importe de différencier des configurations urbaines en fonction du type d'offre qu'elles font à la construction des territoires de vie.**

⁴ Ce qui n'empêche pas que ceux qui les fréquentent aient des positions sociales (au sens du niveau socio-professionnel) différentes.

Il faut également comprendre quels sont les différents processus de production des territoires de vie, selon la position sociale, les références culturelles, l'appartenance forte ou faible à des groupes etc.

QUATRIÈME PARTIE

Ainsi se dessine une problématique relativement nouvelle des bassins de vie. On voit qu'elle a peu de chances de nous amener vers les définitions classiques des bassins de vie. En revanche elle n'exclut en rien que certains territoires qui semblent stratégiques du point de vue du domicile/travail le soient dans la vie quotidienne et peut être dans tous les domaines de la vie sociale.

Quelques hypothèses peuvent guider une démarche approfondie.

La première découle d'un constat : sauf dans une partie Nord et Nord Est de l'île de France, ainsi que dans les zones les plus « huppées » de l'ouest, la population dominante appartient à ce qu'il convient d'appeler les catégories moyennes (ou « classe moyenne ») et qui intègrent l'essentiel des cadres et professions supérieures, les professions dites « intermédiaires » et une frange des employés et des ouvriers, si l'on s'en tient à une définition par les catégories professionnelles qui n'est certes pas très satisfaisante mais donne un premier cadrage. Cette majorité, malgré des niveaux de revenus relativement contrastés, se caractérise par une proximité dans les conceptions et les pratiques de la vie quotidienne, ce qui n'empêche pas qu'elle soit traversée par des systèmes de valeurs différents. En particulier, la construction de son territoire de vie s'opère sur le modèle

décrit plus haut, avec un minimum de perturbations et sur un territoire qui peut être assez vaste, en île de France et hors de l'île de France (en particulier pour ceux qui habitent Paris et éventuellement n'en sortent que pour travailler ou pour aller fort loin). Dans ces catégories – sauf dans leur partie qui se rattache le plus à la bourgeoisie traditionnelle – peu de phénomènes d'appartenance territoriale ou de référence territoriale protectrice. **Le territoire de vie se construit comme un réseau de lieux qui optimise la commodité, la maîtrise et la convivialité en fonction du système de préférence et du réseau de relation des personnes concernées**, un aspect important de la construction du territoire de vie étant les interactions avec ceux des autres membres de l'unité de vie et les arbitrages qui en découlent.

Pour ces catégories il n'y a pas de territoire de vie « naturel » et si une zone s'impose comme territoire de référence, ce ne peut être que parce qu'elle rassemble des attracteurs forts dans divers domaines et qu'elle devient ainsi un espace d'activité. Ces lieux où l'on développe une part significative de ses activités peuvent devenir des lieux dans lesquels on finit par avoir envie de devenir acteur (ceci n'étant pas vrai pour tout le monde) au moins pour y défendre ses intérêts de consommateur.

En ce qui concerne les « enracinés pauvres », que ce soit par un processus de relégation ou l'effet d'une stratégie

défensive, qui forment une minorité significative, le problème est plutôt de favoriser l'élargissement de leur territoire de vie, en facilitant leur accès à des attracteurs pertinents, ce qui, là encore, demande une étude attentive. Les « enracinés riches », bourgeois traditionnels de l'ouest parisien contribuent certainement à donner du relief à certaines zones. Dans quelle mesure leurs pratiques font-elles synergie avec celles d'autres catégories ? De cela dépend par exemple, la force de la zone Versailles- St Quentin. Restent les captifs (c'est à dire ceux pour qui la mobilité est un problème récurrent). Leur territoire de vie se limite par force à l'extrême proximité géographique. Comment l'articuler avec les territoires de vie des autres ? Une autre hypothèse est que l'Île de France, malgré une homogénéisation de son urbanisation, dont les silhouettes des grands ensembles contribuent à donner une idée exagérée, offre une grande diversité de situations urbaines, donc d'offres à la construction des territoires de vie. L'histoire ancienne et récente (en l'occurrence celle des grands ensembles et des villes nouvelles) a façonné cette diversité, comme la répartition inégalitaire des équipements, des services des ressources fiscales. Ce que l'on appelle le périurbain participe de cette diversité en offrant non pas une mais une variété de situations urbaines. Il importe de développer une connaissance qualitative de ces situations, ou plus exactement de mobiliser la connaissance existante. Cependant on peut également faire l'hypothèse que cette diversité s'inscrit dans deux grands régimes de

territorialisation des modes de vie.

Le premier repose sur **l'accessibilité** : les individus construisent un réseau de lieux qui sert de support à leurs modes de vie en fonction de l'ensemble des critères évoqués plus haut et avec comme critère subsidiaire de choix la capacité qu'ils ont d'y accéder. On voit alors l'enjeu que représente l'égalité des chances en matière d'accessibilité. Une « zone intense » au sens de la typologie définie par Christian Devillers et son équipe, n'est dans ce cas rien d'autre que celui qui rassemble beaucoup de ressources accessibles à beaucoup d'utilisateurs et ce qui compte ce sont les divers lieux (porteurs de ressources) qui le composent.

Le second se structure autour de **l'attractivité ou de la centralité** : on privilégie un lieu ou un ensemble de lieux formant un territoire qui offrent beaucoup des ressources auxquelles l'on souhaite accéder, ou vis à vis duquel on éprouve un intérêt (utilitaire, affectif, émotionnel...), et l'on essaie d'y trouver les autres ressources. Le territoire intense devient alors presque nécessairement le lieu d'un ancrage, d'une appropriation et un enjeu pour l'action et les relations sociales, autrement dit, un territoire de référence. Un centre commercial peut jouer ce rôle tout comme le centre historique de Versailles, mais pas pour les mêmes catégories sociales.

CINQUIÈME PARTIE

Tout cela indique des directions de travail et les questions auxquelles répondre.

Il importe d'abord de prendre, par un travail de terrain précis, la mesure de la diversité des modes de territorialisation de la vie quotidienne à l'échelle des individus des unités de consommation ou des micro-groupes.

On peut ensuite se situer dans la perspective du premier régime de territorialisation des modes de vie. On doit alors faire une analyse précise des attracteurs pour dégager ceux qui sont stratégiques, pour une et pour plusieurs catégories sociales. On doit ensuite s'interroger sur leur accessibilité, en produisant des indicateurs qui ne soient pas indexés à un territoire précis. Autrement dit, même si l'on sait qu'un attracteur stratégique donné exercera surtout son influence sur l'Essonne ou la zone d'Evry, ne pas s'en tenir à ces limites et mesurer son accessibilité globale pour l'Île de France. Cela permet de mettre en évidence des phénomènes d'accessibilité différentielle qui peuvent être corrigés par les politiques publiques : où implanter des équipements ou services attracteurs, comment les mettre en réseau et faciliter leur accessibilité ? Mais les attracteurs non-stratégiques ne sont pas non plus sans importance. La connaissance que l'on a de leur accessibilité ne peut venir que des usagers eux-mêmes, de la connaissance des

pratiques individuelles ou familiales.

D'un autre côté, en raisonnant à partir du second régime de territorialisation, on va chercher les territoires qui émergent comme de véritables centralités pour la vie quotidienne, peuvent constituer des polarités fortes pour une diversité de modes de vie et devenir des territoires de forte référence, ce qui facilite leur institution comme territoires de projet.

Le bassin de vie idéal (faut-il dire l'intercommunalité idéale ?) serait celui qui offrirait à ceux de ses habitants qui vivent dans le régime de l'accessibilité, une diversité d'attracteurs accessibles couvrant les différents domaines des modes de vie, ce qui, au moins lorsque l'on s'éloigne de Paris, suppose qu'il soit vaste et que l'accessibilité y soit organisée à l'échelle de sa taille. En même temps, il comprendrait des centralités fortes- donc concentrant des attracteurs divers et aptes à servir de bases à des projets- mais sans que l'on sacrifie la répartition territoriale des attracteurs à la volonté légitime de constituer des territoires de référence pour une partie de la population. Autrement dit, il fonctionnerait sur les deux régimes de territorialisation des modes de vie. Enfin, il constituerait une unité significative (masse critique) pour entreprendre des actions de rapprochement domicile/travail ou de consolidation des proximités existant dans ce domaine. On a là un programme pour constituer des bassins de vie à partir de la réalité existante et de la manière

dont on veut la faire évoluer. Ses applications semblent plus difficiles à concevoir dans la première couronne, dans la mesure où il faut admettre que les bassins de vie puissent y être fortement sécants, ce qui suppose sans doute des modes de gouvernance spécifiques.

Comment faire pour mobiliser les informations nécessaires à ces analyses ? Les données statistiques existantes y contribuent mais ne suffisent certainement pas, et les inventaires communaux nous manquent. Des enquêtes auprès des usagers seraient nécessaires, mais leur réalisation lourde et coûteuse.

Cependant il existe un vivier rarement mis à contribution : celui des « experts des territoires ». Une grande partie de l'information recherchée existe sous forme non quantifiée dans la tête d'un ensemble d'acteurs qui pratiquent une partie de l'île de France, parfois depuis des décennies, et que leur activité professionnelle, associative, politique etc. conduit à bien connaître les pratiques d'une catégorie ou d'un groupe d'usagers, ou encore le fonctionnement de divers lieux qui jouent le rôle d'attracteurs. Une enquête qualitative auprès de ces acteurs permet une première approche, probablement très riche et significative. C'est ce que nous testons actuellement sur le territoire du Centre Essonne Seine-Orge, en collaboration avec l'agence d'urbanisme AUDES0.